

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant désignation des membres de la chambre de recours pour les maîtres de religion et professeurs de religion des établissements d'enseignement officiel subventionné**

A.Gt 21-09-2007

M.B. 23-10-2007

**Modifications :**

A.Gt 14-09-09 (M.B. 05-11-09)

A.Gt 11-02-10 (M.B. 30-03-10)

A.Gt 28-11-12 (M.B. 04-02-13)

**Abrogation :**

A.Gt 11-07-23 (M.B. 08-12-23)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 10 mars 2006 relatif aux statuts des maîtres de religion et professeurs de religion subsidiés de l'enseignement officiel subventionné;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 juin 2007 portant création de la chambre de recours des maîtres de religion et professeurs de religion subsidiés de l'enseignement officiel subventionné;

Vu la consultation des groupements les plus représentatifs des pouvoirs organisateurs et des groupements du personnel de l'enseignement officiel subventionné affiliés à une organisation syndicale représentée au Conseil national du Travail;

Vu la consultation des organes représentatifs des cultes catholique, israélite, protestant évangélique, orthodoxe et musulman;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et du Ministre de la Fonction publique et du Sport;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 21 septembre 2007,

Arrête :

*modifié par A.Gt 14-09-2009 ; A.Gt 28-11-2012*

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont désignés membres de la chambre de recours des maîtres de religion et professeurs de religion subsidiés de l'enseignement officiel subventionné, ci-après dénommée « la chambre de recours » :

*[remplacé par A.Gt 28-11-2012]*

- En tant que membres effectifs et suppléants représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIF	1 <sup>er</sup> SUPPLEANT	2 <sup>e</sup> SUPPLEANT
Mme Karine BOGDAN-DE SMEDT; M. Marcel BUELENS; Mme Axelle BRUYNINCKX; M. Jean-Pierre JAUMOTTE; M. Pol SOUDAN; M. Hervé PETRE.	M. Claude WACHTELAER; M. Jean-Yves MORSAY; Mme Annick DETRY; M. Robert MOOR; M. Georges CHAVAGNE; M. Patrick RASSART	Mme Monique SAPIN; Mme Charlotte GILLIS; Mme Fanny STASSIN-TAVERNIER; Mme Julia DUCHESNE; M. Philippe DEBIERE; M. Roland PERCEVAL.



En tant que membres effectifs et suppléants représentant le culte catholique :

- en tant que membres effectifs et suppléants représentant le culte catholique :

EFFECTIF	1 <sup>er</sup> SUPPLEANT	2 <sup>ème</sup> SUPPLEANT
M. Luc AERENS ; Mme Anne CHARPENTIER ; M. Christian DE DUYTSCHAEVER ; M. Raoul DEJARDIN ; M. Yves LESSENS ; M. Thierry SCLIPTEUX.	M. Patrick BAUTHIER ; Mme Marie-France BELLEFLAMME ; Mme Anita BERTOLDI ; Mme Ingrid BUSA; Mme Brigitte CANTINEAU; M. Joseph CORMAN.	Mme Nancy de MONTPELLIER ; M. Michel DESMEDT ; Mme Sabine HOUTMAN ; M. François LE CLEMENT; Mme Pascale OTTEN ; M. Michel VINCENT.

- en tant que membres effectifs et suppléants représentant le culte israélite :

EFFECTIF	1 <sup>er</sup> SUPPLEANT	2 <sup>ème</sup> SUPPLEANT
M. Julien KLENER ; M. Sylvain LANDAU; M. Robert GROSMAN ; M. Rudi FREY M. Albert GUIGUI ; M. Shmuel BAMBERGER	- - - - - -	- - - - - -

- en tant que membres effectifs et suppléants représentant le culte protestant  
évangélique :

EFFECTIF	1 <sup>er</sup> SUPPLEANT	2 <sup>ème</sup> SUPPLEANT
M. Simon KAZADI ; M. Jacques LEMAIRE ; Mme Annick DESSY ; Mme Maryse GALLEZ ; M. Xavier RAVET; M. Patrick SAINT.	- - - - - -	- - - - - -

- en tant que membres effectifs et suppléants représentant le culte orthodoxe :

EFFECTIF	1 <sup>er</sup> SUPPLEANT	2 <sup>ème</sup> SUPPLEANT
M. Christophe D'ALOISIO ; M. Geoffroy de MOFFARTS ; Mme Eleftheria DRAGUIOTI ; M. Daniel LOSSKY; M. Georges MICHALIS; M. Constantin ZAMFIR.	- - - - - -	- - - - - -



- en tant que membres effectifs et suppléants représentant le culte musulman :

EFFECTIF	1 <sup>er</sup> SUPPLEANT	2 <sup>ème</sup> SUPPLEANT
M. Salah ECHALLAOUI ;	M. Abdelkrim ZAYANE ;	-
M. Mohamed Larbi ZORAI ;	M. Hassan AZOUAGH ;	-
M. Mostafa EL HASSANI ;	Mme Martino ROSALIA ;	-
M. Muhittin KILIK ;	M. Ahmed RECHCHAD ;	-
M. Hassan JARFI ;	M. Hassan HOUDANE ;	-
M. Semsettin UGURLU.	Mme Semray EROL.	-

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel dans l'enseignement officiel subventionné :

*Modifié par A.Gt 28-11-2012*

EFFECTIF	1 <sup>er</sup> SUPPLEANT	2 <sup>e</sup> SUPPLEANT
M. Yves HERLEMONT; Mme Rita DE HOLLANDER; M. Jean BEULEN; M. Vincent PAYEN; <i>[remplacé par A.Gt 28-11-2012]</i> M. Jacques HEUSCHEN; <i>[remplacé par A.Gt 28-11-2012]</i> Mme Enza BARONE.	Madame Michèle HONORE; M. Yves BRACONNIER; M. Joseph THONON; Mme Marie LAUSBERG; Mme Anne JOORIS; Mme Micheline Paul.	M. Jean-Robert HUART; Mme Paule ANNOYE; M. Michel BORDIGNON; Mme Marianne VAN DEN BROECK; M. Petro KUTNYJ; Mme Ariane GILLET.

**Article 2.** - ..... *abrogé par A.Gt 11-02-2010*

**Article 3.** - ..... *abrogé par A.Gt 11-02-2010*

**Article 4.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

**Article 5.** - La Ministre de l'Enseignement obligatoire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 21 septembre 2007.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire,

Mme M. ARENA

Le Vice-Président et Ministre du Budget en charge du Sport et de la Fonction publique,

M. DAERDEN